

*Mise en garde*

*Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.*

*Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.*



---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mardi 9 octobre 2018 à 19 h  
530, avenue Davaar à Outremont**

---

**PRÉSENCES :**

M. Philippe Tomlinson, Maire de l'arrondissement  
M. Jean-Marc Corbeil, Conseiller du district de Robert-Bourassa  
Mme Fanny Magini, Conseillère du district de Jeanne-Sauvé  
Mme Valérie Patreau, Conseillère du district de Joseph-Beaubien (mairesse suppléante)  
Mme Mindy Pollak, Conseillère du district de Claude-Ryan

**AUTRES PRÉSENCES :**

M. André Brideau, Directeur des travaux publics  
Me Julie Desjardins, Chef de division des ressources humaines et des relations avec les citoyens et Secrétaire substitut d'arrondissement  
Mme Mélanie Diné, secrétaire recherchiste  
M. René Girard, Directeur de l'aménagement urbain et du patrimoine  
Me Marie-France Paquet, Directrice de l'arrondissement par intérim, Directrice des services administratifs, du greffe et des relations avec les citoyens et Secrétaire de l'arrondissement  
M. Frédéric Pépin, Lieutenant – Sécurité publique d'Outremont  
Mme Anne-Marie Poitras, Directrice par intérim de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

---

**10.01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président déclare la séance ouverte à 19 h.

Le président présente les élues et élu. Il présente par la suite l'administration et fait un survol des activités et des événements tenus dans l'arrondissement.

Le président invite les membres du conseil qui désirent prendre la parole à s'exprimer.

---

**10.02 - MOT DU MAIRE ET DES ÉLUS(ES)**

LE MOT DU MAIRE ET DES ÉLUES ET ÉLU DÉBUTE À 19 H 01 ET SE TERMINE À 19 H 31.

---

### 10.03 - RÉPONSE AUX QUESTIONS POSÉES PAR LES CITOYENS LORS DE LA SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE 2018

Monsieur le maire revient sur les questions des citoyens adressées lors de la séance du conseil tenue le 4 septembre 2018.

---

#### CA18 16 0307

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 9 OCTOBRE 2018

#### PROPOSITION PRINCIPALE

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Fanny Magini

**D'ADOPTER** l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 9 octobre 2018, tel que proposé.

#### AMENDEMENT PROPOSÉ

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Philippe Tomlinson

**DE SCINDER** le point 47.02 afin de traiter le dossier visant l'immeuble situé au 460, avenue Willowdale de façon spécifique.

-----  
AMENDEMENT PROPOSÉ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

-----  
PROPOSITION PRINCIPALE AMENDÉE ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.04

---

### 10.05 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

LA PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC DÉBUTE À 19 H 35 ET SE TERMINE À 20 H 41.

CITOYENS	SUJETS (TELS QU'INDIQUÉS LORS DE L'INSCRIPTION)
CLAUDE GLADU	INFORMATION SUR L'ADMINISTRATION (M. GLADU INDIQUE NE SE PRÉSENT PAS AU MICRO, INDIQUANT AVOIR EU SA RÉPONSE DURANT LE MOT DU MAIRE)
TIM TYLER	PLUS D'INFORMATION CONSTRUCTION 460, AVENUE VILLENEUVE
DANIELLE BLANCHARD	HORAIRES BRUIT CONSTRUCTION
DIANE SHEA	SÉCURITÉ DES FEMMES
LINDA SCHWEY	PROJET CAMILIEN-HOUDE
ANNE-CATHERINE SABAS	BRUIT CHANTIER 1420, MONT-ROYAL
FRANÇOIS HÉLIE	BRUIT CHANTIER 1420, MONT-ROYAL
NATALIA GUTIERREZ	BRUIT CHANTIER 1420, MONT-ROYAL

CITOYENS	SUJETS (TELS QU'INDIQUÉS LORS DE L'INSCRIPTION)
NICOLE BRIDGE	STATIONNEMENT AVENUE DUROCHER

---

**CA18 16 308**

**PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Valérie Patreau

**DE PROLONGER** la période de questions des citoyens pour une durée de trente (30) minutes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.05.1

---

LA PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC DÉBUTE À 20 H 41 ET SE TERMINE À 22 H 32.

CITOYENS	SUJETS (TELS QU'INDIQUÉS LORS DE L'INSCRIPTION)
LOUISE DUBOIS	STATIONNEMENT AVENUE DUROCHER
ALOÏSE DUPASQUET	STATIONNEMENT AVENUE DUROCHER
CÉLINE FORGET	TRANSPARENCE
GEORGES LANOUILLE	LE BRUIT À PROXIMITÉ DE CHEZ-MOI
ANNIE CHELIN	RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE
LUNA WOOLF	PIIA COMMENTAIRES POINT 47.02
MARIKA DESCHAMPS	BRUIT CHANTIER 1420, MONT-ROYAL
MONIQUE HAMELIN	STATIONNEMENT AVENUE DUROCHER
DOMINIQUE FORGET	BRUIT CHANTIER 1420, MONT-ROYAL
DOMINIQUE GOSSELIN	RAPPORT BRODEUR – FRENETTE (CETTE PERSONNE A QUITTÉ LA SALLE LORS DE L'APPEL)
MICHEL MOISAN	BRUIT CHANTIER 1420, MONT-ROYAL
CÉLIA GRIMARD	AMÉNAGEMENT RÉCENT REM ILOT WILLOWDALE
JACQUELINE GREMAUD	DÉVELOPPEMENT CULTUREL
MARICLAUDE OUMET	PPCMOI
ÉLIZABETH WRIGHT	AMÉNAGEMENT RÉCENT REM ÉDOUARD-MONTPETIT

---

LE MAIRE SUSPEND L'ASSEMBLÉE DE 22 H 32 À 22 H 50.

---

**CA18 16 309**

**APPROUVER LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 SEPTEMBRE 2018**

Copie du procès-verbal ayant été remise à chaque membre du conseil d'arrondissement dans le délai requis par la *Loi sur les cités et villes*;

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Mindy Pollak

**DE RATIFIER** le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 4 septembre 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.06

---

#### CA18 16 310

**DÉSISTEMENT DE LA DEMANDE DE DONNER UN MANDAT AU CONTENTIEUX DE LA VILLE DE MONTRÉAL AFIN DE FAIRE CESSER LA CONSTRUCTION INCOMPATIBLE AVEC LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1177 QUANT AUX ANTENNES INSTALLÉES SUR LE TOIT DU BÂTIMENT PORTANT L'ADRESSE CIVIQUE 1290 AVENUE BERNARD À OUTREMONT (RECOURS EN VERTU DE L'ARTICLE 227 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME)**

Il est proposé par Valérie Patreau

appuyé par Fanny Magini

**DE RECOMMANDER** au service des affaires juridiques un désistement au recours intenté par la Ville quant aux antennes installées sur le toit du bâtiment portant le numéro civique du 1290 avenue Bernard. (Dossier Ville de Montréal c. Rogers Communications et Investissements Rosbern Inc., / C.S.M. : 500-17-085295-148).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

12.01 1184375012

---

#### CA18 16 311

**APPROUVER LE PROTOCOLE D'ENTENTE PAR LEQUEL L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT LOUE POUR UNE PÉRIODE D'UN AN, À COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2018, DES LOCAUX AU CENTRE COMMUNAUTAIRE INTERGÉNÉRATIONNEL À L'ORGANISME CENTRE D'ÉTUDES MUSICALES PANTONAL, SELON LES TERMES, CONDITIONS ET AUTRES CLAUSES STIPULÉS AU PROTOCOLE D'ENTENTE INTITULÉ « PROTOCOLE D'ENTENTE - LOCATION DE LOCAUX ET PARTENARIAT » ET AUTORISER LE MAIRE ET LA SECRÉTAIRE SUBSTITUT D'ARRONDISSEMENT À SIGNER LEDIT PROTOCOLE**

Il est proposé par Fanny Magini

appuyé par Mindy Pollak

**D'APPROUVER** le bail par lequel l'arrondissement d'Outremont loue pour une période d'un (1) an, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018, des locaux au Centre communautaire intergénérationnel à l'organisme Centre d'études musicales Pantonal, selon les termes, conditions et autres clauses stipulés au protocole d'entente intitulé « Protocole d'entente – Location de locaux et partenariat »;

**D'AUTORISER** le Maire et la Secrétaire substitut d'arrondissement à signer le document intitulé « Protocole d'entente – Location de locaux et partenariat », pour et au nom de l'arrondissement;

**D'IMPUTER** le revenu reçu à titre de loyer, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.01 1182504037

---

#### CA18 16 312

**AUTORISER LE VERSEMENT, À DIVERS ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF, DE CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES ÉQUIVALENTES AUX PROFITS RÉALISÉS PAR CES ORGANISMES À TITRE DE LEVÉE DE FONDS LORS DE LA FÊTE D'HIVER 2018, POUR UN TOTAL DE 2 286 \$, À MÊME LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Mindy Pollak

**D'AUTORISER** le versement de contributions financières non récurrentes totalisant 2 286 \$, à même le budget de fonctionnement, réparties de la façon suivante entre les organismes énumérés ci-après :

Casteliers	110 \$
Club de patinage artistique d'Outremont	600 \$
Comité de jumelage d'Outremont	300 \$
Groupe scouts et guides de la 55e de Guynemer	350 \$
Les Amis de la place Marcelle-Ferron	380 \$
Maison des jeunes d'Outremont	530 \$
Outremont en Famille	16 \$

**D'IMPUTER** cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.02 1182504040

---

#### **CA18 16 313**

**OCTROYER UN CONTRAT DE GRÉ À GRÉ AVEC LA FIRME "MAESTROVISION INC." AU MONTANT TOTAL APPROXIMATIF DE 20, 695,50 \$ (INCLUANT LES TAXES) POUR LA CAPTATION, LA RÉALISATION ET LA DIFFUSION EN DIRECT DES SÉANCES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT, POUR UNE DURÉE DE UN AN, DÉBUTANT LE 9 OCTOBRE 2018 ET SE TERMINANT LE 3 SEPTEMBRE 2019 - DÉPENSE PROVENANT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Valérie Patreau

**D'OCTROYER** un contrat de gré à gré avec la firme « Maestrovision Inc. » au montant total approximatif de 20 695,50 \$ (incluant les taxes) pour la captation, la réalisation et la diffusion en direct des séances du conseil d'arrondissement, pour une durée d'un an, débutant le 9 octobre 2018 et se terminant le 3 septembre 2019;

**D'AUTORISER** le Maire de l'arrondissement et la Secrétaire substitut d'arrondissement à signer ledit contrat pour et au nom de l'arrondissement;

**D'IMPUTER** cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.03 1183489023

---

#### **CA18 16 314**

**DÉPÔT DES BONS DE COMMANDE ET DES DEMANDES DE PAIEMENT POUR LA PÉRIODE DU 1ER AU 30 AOÛT 2018**

**DÉPÔT** des bons de commande et des demandes de paiement pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 août 2018.

30.01 1186983009

---

**CA18 16 315**

**DÉPÔT DE LA LISTE DES VIREMENTS DE CRÉDITS POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> AU 30 AOÛT 2018**

**DÉPÔT** de la liste des virements de crédits pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 août 2018.

30.02 1186983010

---

**CA18 16 316**

**DÉPÔT DES ACHATS EFFECTUÉS PAR L'ENTREMISE DE CARTES DE CRÉDIT POUR LES MOIS DE JUIN ET JUILLET 2018**

**DÉPÔT** des achats effectués par l'entremise de cartes de crédit pour les mois de juin et juillet 2018.

30.03 1186983011

---

**CA18  
16 317**

**DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉCISIONS DÉLÉGUÉES POUR LE MOIS D'AOÛT 2018**

**DÉPÔT** du rapport des décisions déléguées pour le mois d'août 2018.

30.04 1183489022

---

**CA18 16 318**

**POURSUIVRE LA TENUE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 9 OCTOBRE 2018 AU-DELÀ DE 23 H ET CE, MALGRÉ L'ARTICLE 45 DU RÈGLEMENT AO-1**

**ATTENDU QUE** le l'article 45 du *Règlement sur la procédure des séances du conseil (AO-1)* prévoit que lorsqu'à une séance, les affaires soumises n'ont pu être entièrement expédiées, la séance doit, à moins que le conseil n'en décide autrement à l'unanimité, être levée à 23 h;

**ATTENDU QUE** le conseil désire unanimement poursuivre la présente séance au-delà de 23 h;

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Fanny Magini

**DE PROLONGER** la tenue de la présente séance ordinaire du conseil d'arrondissement afin d'expédier les affaires soumises à l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.04.1

---

**CA18 16 319**

**ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER DE 8 945 \$ À LA MAISON DES JEUNES D'OUTREMONT AFIN DE RÉALISER LE PROJET VISANT L'EMBAUCHE D'UN TRAVAILLEUR DE RUE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INTERVENTION DU MILIEU 12-30 ANS ET DANS LE CADRE DE L'ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS CONCLUE ENTRE LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION ET LA VILLE DE MONTRÉAL - MIDI-VILLE (2018-2021) - APPROUVER LE PROJET DE CONVENTION DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE ÉTABLISSANT LES MODALITÉS ET CONDITIONS DE VERSEMENT DE CE SOUTIEN FINANCIER ET AUTORISER LE MAIRE ET LA SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT SUBSTITUT À SIGNER LEDIT PROTOCOLE - DÉPENSE PROVENANT DE LA VILLE CENTRE**

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Valérie Patreau

**D'ACCORDER** un soutien financier de 8 945 \$ à la Maison des jeunes d'Outremont afin de réaliser le projet visant l'embauche d'un travailleur de rue dans le cadre du Programme d'intervention du milieu 12-30 ans et dans le cadre de l'Entente administrative pour l'accueil et l'intégration des immigrants conclue entre le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et la Ville de Montréal - MIDI-Ville (2018-2021);

**D'APPROUVER** le projet de convention de contribution financière établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

**D'AUTORISER** le Maire et la Secrétaire substitut d'arrondissement à signer ledit protocole;

**D'IMPUTER** cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la Ville Centre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.05 1182504033

---

**CA18 16 320**

**ACCORDER UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE D'UN MONTANT TOTAL DE 500 \$ À LA MAISON DES JEUNES D'OUTREMONT POUR LE PROJET DE RÉALISATION ET DE DIFFUSION D'UN COURT-MÉTRAGE RÉALISÉ PAR LES JEUNES À L'OCCASION DE L'ÉVÉNEMENT « MAISON HANTÉE 2018 », PRÉSENTÉ DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN LOGISTIQUE ET FINANCIER AUX PROJETS SPÉCIAUX DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT – DÉPENSE PROVENANT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Valérie Patreau

**D'ACCORDER** une contribution financière d'un montant total de 500 \$ à la Maison des jeunes d'Outremont pour le projet de réalisation et de diffusion d'un court-métrage réalisé par les jeunes à l'occasion de l'événement Maison Hantée 2018, présenté dans le cadre du Programme de soutien logistique et financier aux projets spéciaux de l'arrondissement d'Outremont;

**D'IMPUTER** cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.06 1182504038

---



### CA18 16 321

**AUTORISER UNE DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE DE 10 489,86\$ (TAXES INCLUSES) POUR LE CONTRAT DE PLANTATION OCTROYÉ À LA FIRME LES TERRASSEMENTS MULTI-PAYSAGES INC. SUITE À L'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION 16-15240 POUR LA PLANTATION D'ARBRES À L'AUTOMNE 2018 - DÉPENSE PROVENANT DU BUDGET PTI DU PLAN DE GESTION INTÉGRÉE DE LA FORÊT URBAINE**

Il est proposé par Valérie Patreau

appuyé par Fanny Magini

**D'AUTORISER** une dépense supplémentaire de 10 489,86 \$ (taxes incluses) à la firme Les Terrassements Multi-Paysages Inc. pour le contrat de plantation suite à l'appel d'offres sur invitation 16-15240, pour la plantation d'arbres à l'automne 2018, majorant ainsi le montant total du contrat à 91 985,41 \$ (taxes incluses), pour les 3 années, soit 2016, 2017 et 2018;

**D'IMPUTER** cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.07 1185078020

---

### CA18 16 322

**AUTORISER UNE DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE DE 48 427,47 \$ (TAXES INCLUSES) POUR LA GESTION DES SOLS CONTAMINÉS DANS LE CADRE DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'AIRE DE JEU DU PARC JOHN-F.-KENNEDY MAJORANT AINSI LE CONTRAT DE LA FIRME VENTEC INC. À 490 676,51 \$ - DÉPENSE PROVENANT DU PTI DE L'ARRONDISSEMENT**

Il est proposé par Valérie Patreau

appuyé par Fanny Magini

**D'AUTORISER** une dépense supplémentaire de 48 427,47 \$ (taxes incluses) pour la gestion des sols contaminés dans le cadre du projet de réaménagement de l'aire de jeu du parc John-F.-Kennedy suite à l'appel d'offre TP05/04-18, majorant ainsi le contrat de la firme Les Entreprises Ventec Inc. à 490 676,51 \$;

**D'IMPUTER** cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.08 1185078021

---

### CA18 16 323

**ADOPTION - RÈGLEMENT SUR LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT**

**ATTENDU QUE** le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion, de sa présentation et du dépôt d'un projet de règlement à la séance ordinaire du conseil tenue le 4 septembre 2018;

**ATTENDU QUE** le projet de règlement a été présenté au conseil lors de l'avis de motion donné le 4 septembre 2018 et que des copies ont été remises aux élu(e)s;

**ATTENDU QUE** l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Mindy Pollak

**D'ADOPTER** le *Règlement sur les modalités de publication des avis publics de l'arrondissement d'Outremont*;

Ce règlement a pour objet d'encadrer les modalités de publication des avis de l'arrondissement d'Outremont afin de permettre que ces publications soient effectuées uniquement sur le site internet de la Ville de Montréal et de l'arrondissement d'Outremont.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.01 1186695009

---

#### **CA18 16 324**

**ADOPTION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES TARIFS (EXERCICE FINANCIER 2018) (AO-374) - AJOUT DE FRAIS POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES TRAVAILLEURS DE GRANDS CHANTIERS DANS L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT**

**ATTENDU QUE** le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion, de sa présentation et du dépôt d'un projet de règlement à la séance ordinaire du conseil tenue le 4 septembre 2018;

**ATTENDU QUE** le projet de règlement a été présenté au conseil lors de l'avis de motion donné le 4 septembre 2018 et que des copies ont été remises aux élu(e)s;

**ATTENDU QUE** l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Fanny Magini

**D'ADOPTER** le *Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2018) (AO-374)*;

L'objet de ce règlement vise à ajouter une tarification des permis d'occupation temporaire du domaine public compte tenu de la présence de plusieurs grands chantiers dans l'arrondissement et du nombre grandissant de demandes pour faciliter le stationnement des travailleurs de ces chantiers.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.02 1185069027

---

#### **CA18 16 325**

**ADOPTION - IMPLANTATION D'UN SENS UNIQUE VERS LE SUD SUR L'AVENUE McDOUGALL - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT (1171) - MODIFICATION DE L'ANNEXE «C»**

**ATTENDU QUE** le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion, de sa présentation et du dépôt d'un projet de règlement à la séance ordinaire du conseil tenue le 4 septembre 2018;

**ATTENDU QUE** le projet de règlement a été présenté au conseil lors de l'avis de motion donné le 4 septembre 2018 et que des copies ont été remises aux élu(e)s;

**ATTENDU QUE** l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Il est proposé par Valérie Patreau

appuyé par Mindy Pollak

**D'ADOPTER** le *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)*;

L'objet de ce règlement est d'implanter un sens unique vers le sud sur l'avenue McDougall.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.03 1175069021

---

#### **CA18 16 326**

**ADOPTION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT (1171) - SUPPRESSION DE L'INTERDICTION DE JOUER DANS LES RUES**

**ATTENDU QUE** le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion, de sa présentation et du dépôt d'un projet de règlement à la séance ordinaire du conseil tenue le 4 septembre 2018;

**ATTENDU QUE** le projet de règlement a été présenté au conseil lors de l'avis de motion donné le 4 septembre 2018 et que des copies ont été remises aux élu(e)s;

**ATTENDU QUE** l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Il est proposé par Valérie Patreau

appuyé par Fanny Magini

**D'ADOPTER** le *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)*;

L'objet de ce règlement vise à supprimer l'interdiction de jouer dans les rues de l'arrondissement d'Outremont.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.04 1186695027

---

#### **CA18 16 327**

**ADOPTION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1177 AFIN DE MODIFIER LA GRILLE DES USAGES ET DES NORMES DE LA ZONE C-2**

**ATTENDU QUE** le règlement suivant a été précédé de sa présentation, du dépôt, d'un avis de motion et de l'adoption d'un premier projet de règlement à la séance ordinaire du conseil tenue le 4 juin 2018;

**ATTENDU QUE** le premier projet de règlement a été présenté au conseil lors de l'avis de motion donné le 4 juin 2018 et que des copies ont été remises aux élus(es);

**ATTENDU QU'**une assemblée publique de consultation a été tenue le 20 juin 2018 sur le premier projet de règlement conformément à l'article 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

**ATTENDU QU'**un second projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 août 2018;

**ATTENDU QUE** l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Valérie Patreau

**D'ADOPTER** le *Règlement modifiant le Règlement de zonage (1177)*;

L'objet de ce règlement est d'ajouter le texte suivant à la suite de la note (2) de la grille des usages et des normes de la zone C-2 du *Règlement de zonage numéro (1177)*: « À l'exception des institutions financières qui peuvent occuper le rez-de-chaussée et les étages supérieurs à celui-ci. ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.05 1184375017

---

#### **CA18 16 328**

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT NUMÉRO 1171 - IMPLANTATION D'UNE ZONE DE LIVRAISON SUR LE CÔTÉ NORD DE L'AVENUE VAN HORNE ENTRE LES AVENUES DAVAAR ET ROCKLAND DEVANT L'ÉPICERIE ALESCIO SISE AU 1607, AVENUE VAN HORNE**

Le projet de règlement a été déposé aux élu(e)s avec le sommaire décisionnel et est disponible à l'entrée de la salle du conseil à l'attention du public.

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, la conseillère Fanny Magini donne un avis de motion, à l'effet qu'un projet de règlement intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* » sera adopté au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement et dépose ce projet de règlement.

L'objet de ce règlement est d'implanter une zone de livraison sur le côté nord de l'avenue Van Horne entre les avenues Davaar et Rockland devant l'épicerie Alescio sise au 1607, avenue Van Horne.

40.06 1185069028

---

#### **CA18 16 329**

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (AO-48)**

Le projet de règlement a été déposé aux élu(e)s avec le sommaire décisionnel et est disponible à l'entrée de la salle du conseil à l'attention du public.

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, le maire Philippe Tomlinson donne un avis de motion, à l'effet qu'un projet de règlement intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement sur l'occupation du domaine public (AO-48)* » sera adopté au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement et dépose ce projet de règlement.

L'objet de ce règlement vise à modifier la définition de l'occupation temporaire du domaine public afin d'y inclure le stationnement de travailleurs de grands chantiers dans l'arrondissement.

40.07 1186695030

---

**CA18 16 330**

**ÉDICTER UNE ORDONNANCE DE FERMETURE À LA CIRCULATION AUTOMOBILE SUR L'AVENUE ELMWOOD, ENTRE LES AVENUES BLOOMFIELD ET OUTREMONT, POUR LA TENUE DE LA CÉLÉBRATION DE COMMÉMORATION DU JOUR DU SOUVENIR QUI AURA LIEU LE VENDREDI 9 NOVEMBRE 2018 DE 9 H À 12 H AU PARC OUTREMONT**

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Valérie Patreau

**D'ÉDICTER** une ordonnance de fermeture à la circulation automobile sur l'avenue Elmwood, entre les avenues Bloomfield et Outremont, pour la tenue de la célébration de commémoration du Jour du Souvenir qui aura lieu le vendredi, 9 novembre 2018, de 9 h à 12 h au parc Outremont.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.08 1182504035

---

**CA18 16 331**

**ÉDICTER UNE ORDONNANCE AUTORISANT L'OCCUPATION DU PARC BEUBIEN ET LA FERMETURE À LA CIRCULATION AUTOMOBILE DE L'AVENUE STUART, ENTRE L'AVENUE BERNARD ET LE CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE ET DE L'AVENUE SAINT-VIATEUR, ENTRE LES AVENUES STUART ET WISEMAN, LE JEUDI 25 OCTOBRE 2018 ENTRE 11 H ET 15 H 15 POUR LA TENUE DU CROSS-COUNTRY DESTINÉ AUX ÉLÈVES DU SECONDAIRE, ORGANISÉ PAR LE COLLÈGE STANISLAS**

Il est proposé par Fanny Magini

appuyé par Valérie Patreau

**D'ÉDICTER** une ordonnance autorisant l'occupation du parc Beubien et la fermeture à la circulation automobile de l'avenue Stuart, entre l'avenue Bernard et le chemin de la Côte-Sainte-Catherine, et de l'avenue Saint-Viateur, entre les avenues Stuart et Wiseman, le jeudi 25 octobre 2018 entre 11 h et 15 h 15, pour la tenue du cross-country destiné aux élèves du secondaire organisé par le Collège Stanislas

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.09 1182504036

---

**CA18 16 332**

**ADDENDA - ÉDICTER UNE ORDONNANCE AUTORISANT L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LA TENUE D'UN CROSS-COUNTRY ORGANISÉ PAR LE COLLÈGE STANISLAS ET DESTINÉ AUX ÉLÈVES DU PRIMAIRE QUI SE TIENDRA AU PARC BEUBIEN, LE JEUDI 11 OCTOBRE 2018, DE 7 H 30 À 15 H**

Il est proposé par Valérie Patreau

appuyé par Fanny Magini

**D'ÉDICTER** une ordonnance autorisant l'occupation du parc Beubien pour la tenue d'un cross-country organisé par le Collège Stanislas et destiné aux élèves du primaire qui se tiendra le jeudi 11 octobre 2018, de 7 h 30 à 15 h

La présente ordonnance remplace l'ordonnance OCA18 16 0297 édictée par le conseil d'arrondissement à sa séance ordinaire du 4 septembre 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.10 1182504031

---

**CA18 16 333**

**ÉDICTER UNE ORDONNANCE AUTORISANT L'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC, POUR LA TENUE DE LA 6<sup>E</sup> ÉDITION DE L'ÉVÉNEMENT « LA PARADE DES CITROUILLES », QUI AURA LIEU LE JEUDI 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2018, DE 16 H À 21 H AU PARC PRATT**

Il est proposé par Valérie Patreau

appuyé par Fanny Magini

**D'ÉDICTER** une ordonnance autorisant l'occupation temporaire du domaine public, pour la tenue de la 6<sup>e</sup> édition de l'événement « La Parade des citrouilles », organisé par l'organisme « Outremont en famille », qui aura lieu le jeudi, 1<sup>er</sup> novembre 2018, de 16 h à 21 h au parc Pratt.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.11 1182504039

---

**CA18 16 334**

**RENDRE UNE DÉCISION PAR RÉOLUTION RELATIVEMENT À L'IMMEUBLE SITUÉ AU 56, AVENUE ELMWOOD - DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE À L'ARTICLE 7.14 DU RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'AUTORISER UNE MARGE DE REcul EXISTANTE À 1,55 MÈTRE ALORS QUE LA NORME MINIMALE PRESCRITE EST 3,0 MÈTRES**

**ATTENDU QUE** le comité consultatif d'urbanisme a recommandé favorablement, à sa séance du 5 septembre 2018, la demande de dérogation mineure à l'article 7.14 du *Règlement de zonage (1177)*;

**ATTENDU QU'**un avis public a été publié relativement à la demande de dérogation mineure dans le journal l'Express d'Outremont le 13 septembre 2018 afin de statuer sur la demande de dérogation mineure;

**ATTENDU** les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1184375038;

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Mindy Pollak

**D'APPROUVER** La demande de dérogation mineure à l'article 7.14 du *Règlement de zonage (1177)* relativement à l'immeuble situé au 56, avenue Elmwood, afin d'autoriser une marge de recul existante à 1,55 mètre alors que la norme minimale prescrite est 3,0 mètres.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

47.01 1184375038

---

**CA18 16 335**

**RENDRE UNE DÉCISION PAR RÉOLUTION RELATIVEMENT AUX IMMEUBLES SITUÉS AU 460, AVENUE VILLENEUVE - DEMANDE D'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

**ATTENDU QUE** le comité consultatif d'urbanisme a recommandé favorablement, à sa séance du 5 septembre 2018, la demande d'approbation d'un PIIA en vertu du Règlement 1189;

**ATTENDU** les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1184375037;

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Valérie Patreau

**D'APPROUVER** la demande d'approbation de PIIA pour l'immeuble suivant, selon les plans présentés et déposés :

**460, avenue Villeneuve ;**

Avec la réserve suivante identifiée par le Comité consultatif d'urbanisme :

- En façade, les ouvertures devront être modifiées afin de respecter un certain alignement avec le bâtiment existant et créer une composition plus harmonieuse.

---

Un débat s'engage.

---

### **VOTE**

**Votent en faveur:** Philippe Tomlinson, Valérie Patreau, Fanny Magini

**Votent contre:** Jean-Marc Corbeil, Mindy Pollak

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

47.02.1 1184375037

---

### **CA18 16 336**

**RENDRE UNE DÉCISION PAR RÉOLUTION RELATIVEMENT AUX IMMEUBLES SITUÉS AU 167, AVENUE SPRINGGROVE; 376, AVENUE WISEMAN; 359, AVENUE WISEMAN; 1075, AVENUE LAURIER; 43, AVENUE PAGNUELO; 518, AVENUE WISEMAN; 1209, AVENUE SAINT-VIATEUR; 1161, BOULEVARD MONT-ROYAL; 5100, AVENUE HUTCHISON; 1000, AVENUE LAURIER; 550, AVENUE BLOOMFIELD; 812, AVENUE DOLLARD; 465-467, AVENUE QUERBES; 494, AVENUE BLOOMFIELD; 765, AVENUE MCEACHRAN - DEMANDE D'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

**ATTENDU QUE** le comité consultatif d'urbanisme a recommandé favorablement, aux séances du 5 et du 20 septembre 2018, les demandes d'approbation d'un PIIA en vertu du Règlement 1189;

**ATTENDU** les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1184375037;

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Valérie Patreau

**D'APPROUVER** les demandes d'approbation de PIIA pour les immeubles suivants, selon les plans présentés et déposés pour les immeubles suivants :

**167, avenue Springgrove ;**

Avec les réserves suivantes identifiées par le Comité consultatif d'urbanisme :

- Les joints creux, caractéristiques du bâtiment et de l'époque, devront être refaits tels que l'existant ;
- Les soffites et la marquise devront être dans les tonalités de blanc afin de respecter le concept original du bâtiment ;
- Les colonnes en acier qui soutiennent la marquise devront être conservées ou remplacées dans les mêmes proportions que l'existant et être peintes de couleur brun commercial.

**376, avenue Wiseman ;**

Avec la réserve suivante identifiée par le Comité consultatif d'urbanisme :

- L'ouverture au mur arrière devra être dans les tonalités de blanc afin de respecter le caractère du mur et du bâtiment.

**359, avenue Wiseman ;**

**1075, avenue Laurier ;**

Avec les réserves suivantes identifiées par le Comité consultatif d'urbanisme :

- Les persiennes devront être d'une couleur se rapprochant de la brique ;
- Les auvents en façade devront être retirés du projet et être revus lors de la demande de certificat d'affichage ;
- Dans le but de minimiser les impacts sur l'immeuble résidentiel voisin, le volume devra être diminué au maximum.

**43, avenue Pagnuelo ;**

Nonobstant la décision du Comité consultatif d'urbanisme, la demande d'approbation du PIIA est approuvée sans réserve.

**518, avenue Wiseman ;**

**1209, avenue St-Viateur ;**

**1161, boulevard du Mont-Royal ;**

**5100, avenue Hutchison ;**

**1000, avenue Laurier ;**

Avec la réserve suivante identifiée par le Comité consultatif d'urbanisme :

- La superficie totale des enseignes ne devra pas excéder sept mètres carrés, tel que prescrit au Règlement de zonage numéro 1177.

**550, avenue Bloomfield ;**

**812, avenue Dollard ;**

Avec la réserve suivante identifiée par le Comité consultatif d'urbanisme :

- Les fenêtres devront être en aluminium afin d'atteindre la même qualité de matériaux que ceux existants sur le bâtiment et dans le voisinage.

**465-467, avenue Querbes ;**

**494, avenue Bloomfield ;**

**765, avenue McEachran ;**

Avec la réserve suivante identifiée par le Comité consultatif d'urbanisme :

- La hauteur de la construction devra être réduite à moins de 1,5 mètre afin d'être à l'échelle des piétons

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

47.02.2 1184375037



**CA18 16 337**

**INFORMER LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE LA TENUE DE L'ÉVÉNEMENT « MAISON HANTÉE », ORGANISÉ PAR LA MAISON DES JEUNES D'OUTREMONT, LE MERCREDI 31 OCTOBRE 2018, ENTRE 17 H ET 21 H**

**INFORMER** le conseil d'arrondissement de la tenue de l'événement « Maison hantée », organisé par la Maison des jeunes d'Outremont, le mercredi, 31 octobre 2018, entre 17 h et 21 h.

60.01 1182504034

---

**CA18 16 338**

**DÉPÔT DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT TENUE LE 18 SEPTEMBRE 2018**

**DÉPÔT** du compte-rendu de la réunion du Comité sur la circulation et le stationnement tenue le 18 septembre 2018.

61.01 1185069029

---

**CA18 16 339**

**DÉPÔT DE PROCÈS-VERBAUX DE CORRECTION**

**DÉPÔT** de procès-verbaux de correction et des documents modifiés pour les séances du 7 mai, du 4 juin et du 6 août 2018.

61.02

---

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ASSEMBLÉE EST LEVÉE À 23 H 20.

70.01

---

---

Philippe Tomlinson  
Maire de l'arrondissement

---

Julie Desjardins  
Secrétaire substitut d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 novembre 2018.